

adapei  am

# PROJET ASSOCIATIF

## HORIZON 2030

Une vie de droits  
Une vie citoyenne  
Une vie choisie



# Sommaire

Une démarche de co-construction ambitieuse	3
Poursuivre le combat pour une société plus inclusive	4
• Qui sommes-nous et quelles sont nos ambitions ?	6
• Les valeurs qui nous unissent	8
• S'engager à nos côtés	10
• Les dispositifs d'accompagnement de l'ADAPEI AM	12
• Transformer l'offre ADAPEI AM, ça veut dire quoi ?	14
• Orientations à 5 ans	16
Faire vivre ce projet	30
Aide à la compréhension des termes techniques	31
Remerciements	33



adapei  am

Association Départementale des Parents et Amis de Personnes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité des Alpes-Maritimes.

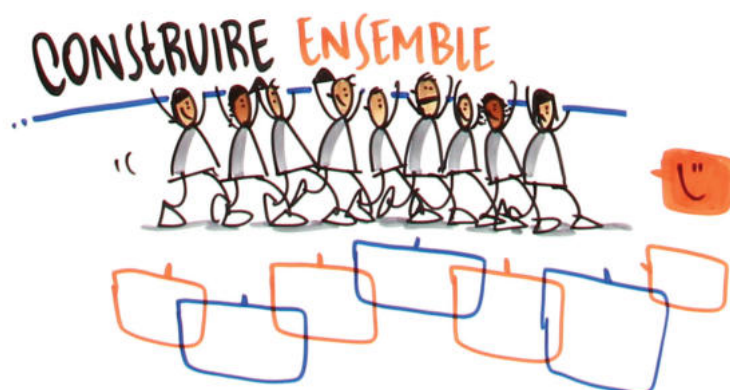
Ce projet associatif a été validé par le Conseil d'Administration de l'ADAPEI AM le 10 février 2026.

## Siège Social

Av. Emmanuel Pontremoli,  
Nice La Plaine Bât. B2  
06 204 Nice Cedex 3  
Standard : 04 93 72 76 70  
[www.adapeiam.fr](http://www.adapeiam.fr)  
[siegesocial@adapeiam.fr](mailto:siegesocial@adapeiam.fr)



# Une démarche de co-construction ambitieuse



Ce projet porte une ambition commune :

- réaffirmer notre identité d'association parentale, militante et innovante ;
- écouter, entendre et agir avec et pour les personnes accompagnées ;
- faire émerger un projet collectif, fort et mobilisateur.

Il est le fruit d'une mobilisation inédite : pendant 12 mois, plus de 400 personnes ont pris part à une démarche participative à la fois vivante et structurée.

Nous avons cherché à impliquer les parties prenantes en croisant l'expertise des personnes, des proches-aidants et des professionnels.

**170** répondants à l'enquête ouverte à tous

**100** participants au campus d'ouverture en septembre 2024

**70** participants aux focus groupes, dont une majorité de personnes accompagnées

**100** participants à la grande journée associative de co-construction en juin 2025

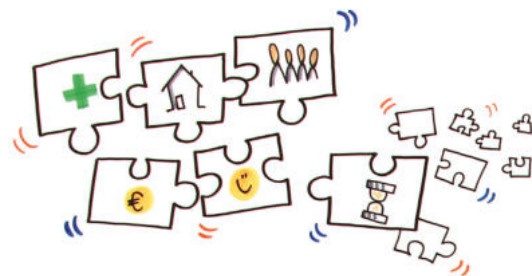
**50** heures d'échanges et de débats

Un total de plus de **400** participations mobilisées

Une présentation en octobre 2025, à l'occasion des **70** ans de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes



# Poursuivre le combat pour une société plus inclusive



*L'inclusion n'est pas une option, c'est une exigence démocratique. Ce projet associatif affirme notre volonté de bâtir une société où chacun trouve sa place, en tant que citoyen à part entière.*

Par André Gaucher, Président de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes



Depuis sa création, notre association porte une conviction claire : les personnes que nous accompagnons doivent pouvoir exercer pleinement leurs droits et être reconnues comme des citoyens à part entière.

Notre projet associatif s'inscrit dans cette continuité. Il traduit notre volonté collective de renforcer les moyens, d'ouvrir davantage de droits, et de donner à chaque personne la possibilité d'être actrice de son parcours.

Ce texte n'est pas seulement une feuille de route. C'est le résultat d'un travail collaboratif, nourri par l'énergie et l'engagement de nombreux acteurs :

administrateurs, professionnels, familles, partenaires et, avant tout, les personnes accompagnées elles-mêmes.

À toutes et à tous, je souhaite adresser ma reconnaissance.

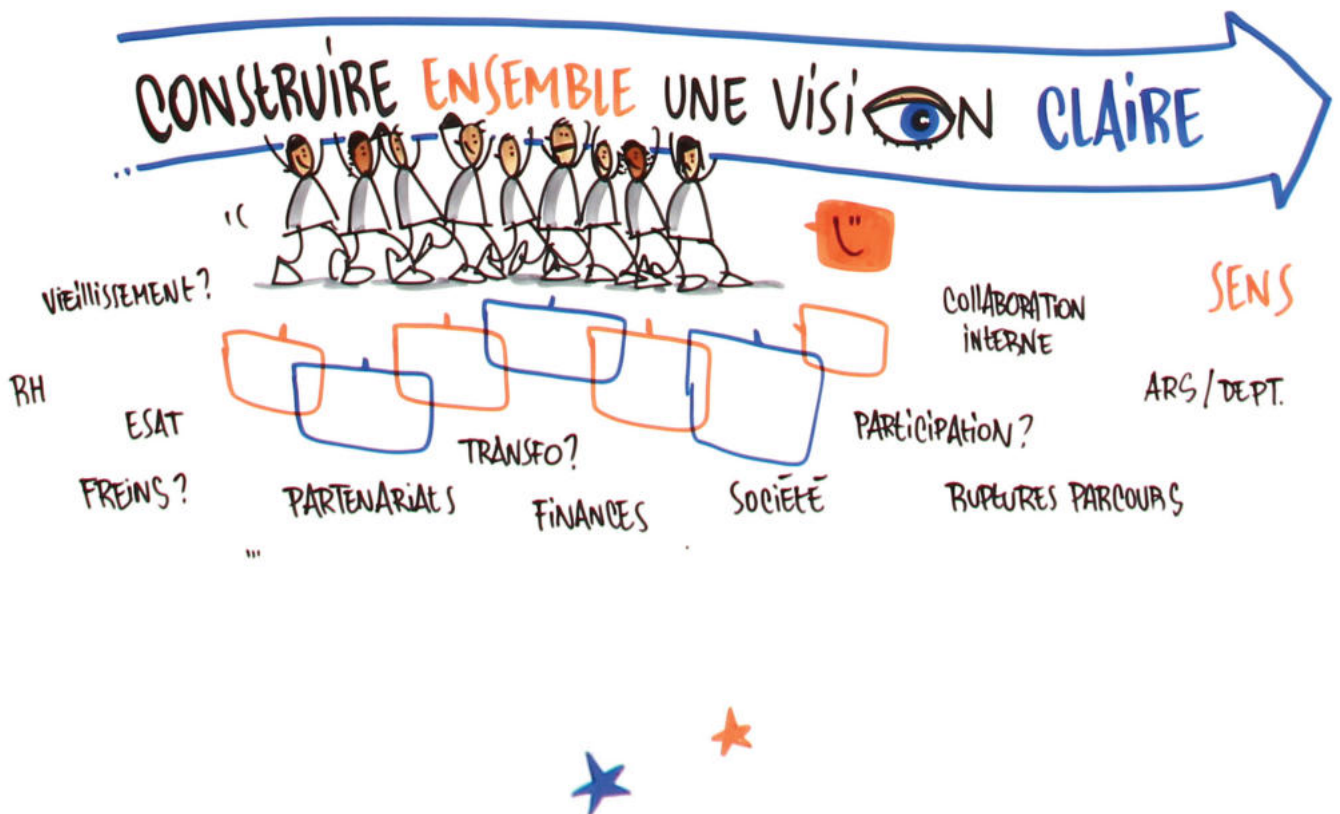
Les enjeux sont clairs : il nous faut continuer à inventer des réponses adaptées, défendre les droits fondamentaux, et rappeler que l'inclusion n'est pas un slogan mais un combat permanent.

Nous avons le devoir de porter cette ambition avec détermination, au service des personnes que nous accompagnons, et au bénéfice de la société tout entière.

C'est aussi par des projets concrets que nous faisons vivre cette ambition : le développement de solutions d'habitat inclusif qui offrent à chacun un véritable « chez soi » ; la création et la consolidation d'une fonction d'« observatoire » pour mieux comprendre les besoins, anticiper les évolutions et éclairer nos choix ; la mise en place de nouvelles formes d'accueil de jour adaptées, notamment pour les personnes en situation de handicap vieillissantes (PHV).

Ces initiatives témoignent de notre volonté de conjuguer innovation sociale et respect des droits, en donnant à chaque personne des moyens réels pour exercer son pouvoir d'agir.

Ce projet associatif affirme notre responsabilité : être à la fois une force de proposition et un acteur de changement. Ensemble, nous devons poursuivre ce chemin avec exigence et conviction.



# Qui sommes-nous et quelles sont nos ambitions ?



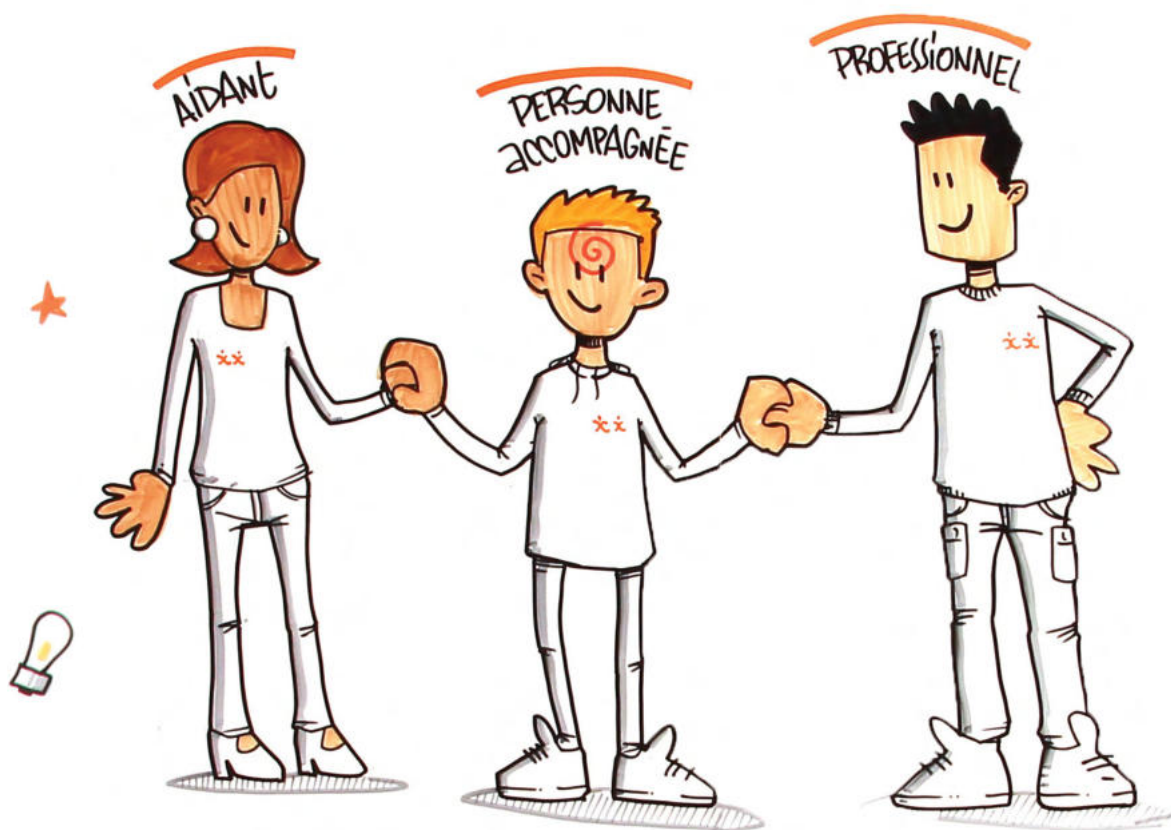
L'ADAPEI des Alpes-Maritimes est une **association de parents, de familles, de personnes en situation de handicap** et de **citoyens engagés**.

Depuis plus de 70 ans, nous portons la voix des personnes en situation de vulnérabilité, qu'elles soient déjà accompagnées ou qu'elles attendent encore une solution.

Nous croyons en **une société plus juste et plus inclusive**, où chacun peut vivre pleinement, faire ses choix et construire son avenir.

Notre association est un espace d'**accueil**, de **soutien** et de **mobilisation**. Les expériences s'y croisent : celles des personnes accompagnées, des familles et des professionnels.

C'est cette **triple expertise** qui fait notre force.



## Une histoire d'engagement

Notre association a été fondée en 1955 par des parents, à une époque où il n'existait pas ou peu de solutions pour leurs enfants porteurs de handicap. Depuis, nous avons ouvert des lieux de vie, de formation, de vie professionnelle, et inventé des réponses nouvelles, mené des combats. Nous n'avons jamais renoncé.

Cette histoire militante continue de nous guider. Elle nous rappelle que chaque avancée est le fruit d'un engagement collectif, concret, au service d'une vie meilleure pour tous.



## Avancer ensemble, pour transformer le quotidien

À l'ADAPEI des Alpes-Maritimes, nous croyons que le changement passe par l'action collective.

Nous accompagnons les personnes dans leur parcours de vie.

Nous valorisons leurs compétences, leur pouvoir d'agir, leur place dans la société.

- Le parent est une ressource.
- Le professionnel est un appui.
- La personne accompagnée est le premier acteur de sa vie.

Changer la vie n'est pas un slogan. C'est un engagement. Nous refusons qu'une personne soit définie par son handicap. Nous agissons pour que chacun puisse vivre dignement, exprimer ses choix, exercer ses droits.

Cela demande du courage, de l'engagement et une association forte. Une association qui soutient, qui milite, qui agit au quotidien. L'ADAPEI des Alpes-Maritimes, c'est cela : une force collective, un appui pour les personnes et leurs proches, une voix qui compte.

## Ils nous l'ont dit :



***Ce n'est pas parce qu'on a un truc en plus qu'on ne peut pas être comme tout le monde.***

# Les valeurs qui nous unissent



Notre action s'appuie sur quatre grandes valeurs partagées. Elles ne sont pas abstraites : elles vivent au quotidien, dans nos choix, nos paroles, nos gestes.



Elles nous rassemblent et elles nous engagent pour les personnes accompagnées, pour leurs proches aidants, pour les professionnels, pour nous tous.

## Le pouvoir d'agir

« *Je veux qu'on m'écoute, et qu'on ne décide pas pour moi* » : Cette phrase dit beaucoup. Le pouvoir d'agir, c'est croire que chaque personne a en elle les ressources pour **exprimer ses propres choix**. C'est lui permettre de choisir où elle vit, avec qui, ce qu'elle veut apprendre, ce qu'elle veut changer. Cela suppose de faire **confiance**. De reconnaître les **compétences**, les **désirs**, la **parole** des personnes. Y compris quand elles nous bousculent. Cela veut dire aussi créer un environnement qui permette d'**essayer**, de **se tromper**, de **recommencer**.

## Le militantisme entrepreneurial

Notre histoire est celle d'un engagement. Celui de parents, de familles, de citoyens qui ont décidé d'agir pour une **société plus juste**, pour la **citoyenneté** et les droits des personnes. Être militant aujourd'hui, c'est continuer à faire bouger les lignes, en partant du vécu des personnes, et de leur environnement. C'est aussi faire connaître le handicap autrement, donner à voir des parcours, des envies, des talents. C'est communiquer non pas "sur l'association", mais **par et avec les personnes**.

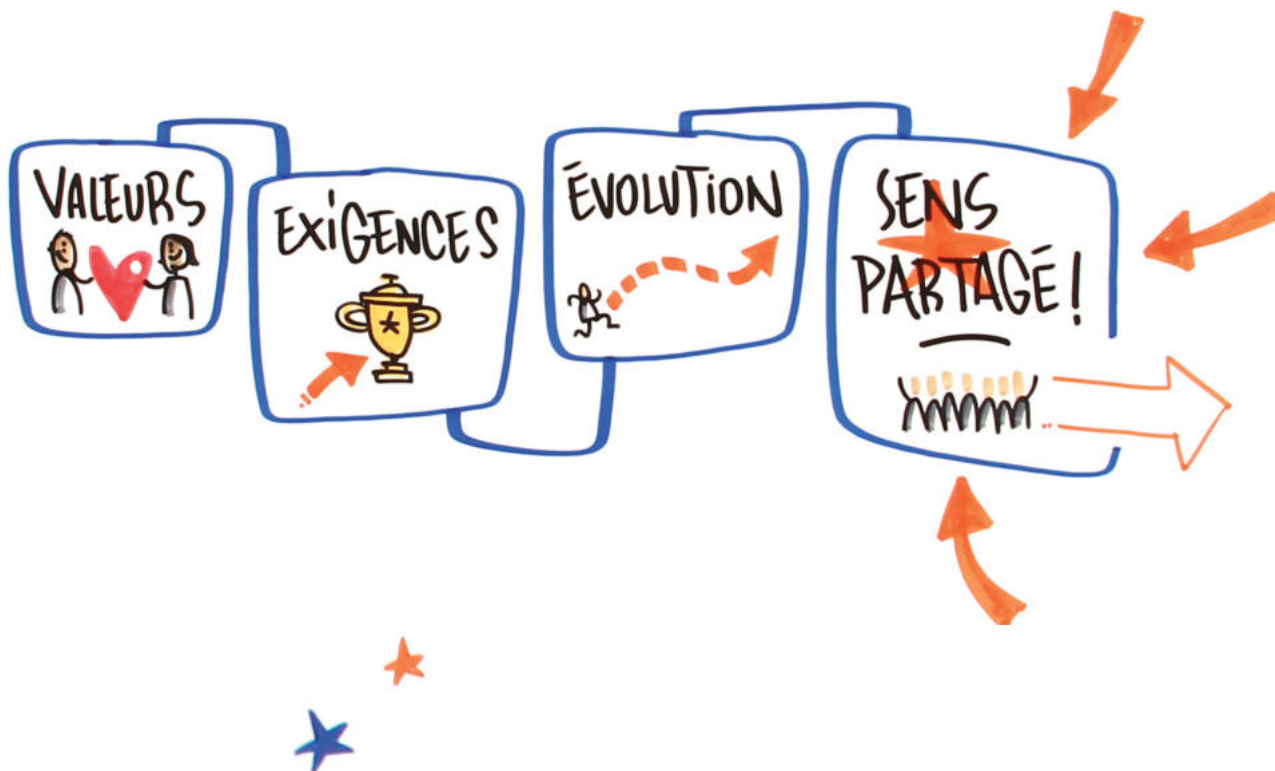
## Le respect

Le respect, ce n'est pas juste une valeur affichée. C'est une pratique quotidienne. Celle de l'**écoute**, de la **bienveillance**, du **droit à l'erreur**. C'est reconnaître la **dignité** de chacun, sa **singularité**, ses **capacités**, ses **choix**. Respecter la personne c'est toujours la remettre au centre en concevant des organisations qui s'adaptent à elle – et non l'inverse.



## Le décroisement

Le décroisement, ce n'est pas un mot à la mode : c'est une nécessité. Trop souvent, les parcours sont enfermés dans des cases. On est en foyer, ou en ESAT, ou ailleurs. Pourquoi ne pas **imaginer des allers-retours**, des **transitions**, des **souplesse** ? Cela veut dire créer des ponts entre les services, mais aussi avec la société. Travailler ensemble, avec les familles, les partenaires, les personnes concernées. Et surtout, **penser nos actions de manière transversale** et pas verticale ou figée.



# S'engager à nos côtés



L'ADAPEI des Alpes-Maritimes est née de l'engagement de familles. Cet engagement reste aujourd'hui le moteur de l'association. Il est essentiel, car sans parents engagés l'association ne peut ni défendre les droits des personnes, ni faire avancer les projets qui comptent. De nos jours l'engagement change de visage. Il devient plus souple, plus divers pour s'adapter à la vie ainsi qu'aux possibilités de chacun.



## Rassurer avant de convaincre

Quand une famille nous contacte, elle a souvent d'abord besoin d'être écoutée, rassurée, comprise. En parallèle de l'adhésion nous cherchons à créer des espaces simples, chaleureux, accessibles, pour nouer ce lien. Des moments où les familles peuvent poser leurs questions, partager leurs doutes, rencontrer d'autres parents, sans pression. Un "café parents", une visite, un appel : l'essentiel est d'ouvrir la porte.

## Des formes d'engagements multiples

Chacun peut s'engager à sa façon, selon son temps, ses envies, ses forces. Participer à une sortie, accueillir une nouvelle famille, proposer une idée, siéger dans une instance : tout compte. Même une simple adhésion est un acte militant. Nous voulons rendre ces engagements visibles, valorisés, accessibles à tous – y compris aux personnes accompagnées. Notre adhésion à coût réduit pour les personnes accompagnées en est un symbole fort.

ENGAGÉE

MILITANTE

COMBATTANTE

OUVERTE SUR  
LE MONDE !



## Une dynamique collective à entretenir

Le respect, ce n'est pas juste une valeur affichée. C'est une pratique quotidienne. Celle de l'**écoute**, de la **bienveillance**, du **droit à l'erreur**. C'est reconnaître la **dignité** de chacun, sa **singularité**, ses **capacités**, ses **choix**. Respecter la personne, c'est toujours la remettre au centre en concevant des organisations qui s'adaptent à elle – et non l'inverse.



## 10 exemples d'engagement à l'ADAPEI des Alpes-Maritimes

1. Adhérer à l'association
2. Venir à l'Assemblée Générale
3. Entrer au Conseil d'Administration
4. Participer à des "cafés parents" ou les coanimer
5. Accueillir les nouvelles familles
6. Participer à un CVS ou une commission
7. Apporter ses idées, ses retours, ses expériences
8. Aider à organiser une sortie, un atelier, un événement
9. Relayer les projets de l'association auprès d'autres familles
10. Prendre la parole, proposer une thématique, contribuer à une réflexion collective



# Les dispositifs d'accompagnement de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes



Nos établissements et services ne sont pas des fins en soi. Ils sont des **leviers**, des **relais**, des **appuis** pour permettre à chaque personne de **vivre pleinement sa vie**, en lien avec les autres, en exerçant ses droits, en construisant son avenir. Nous ne les pensons pas comme des lieux fermés, mais comme des points d'appui pour l'inclusion. Aux côtés des familles, des professionnels et des partenaires de droit commun, ils doivent garantir l'accès à l'**éducation**, à la **formation**, à l'activité professionnelle, à l'**habitat**, à la **santé**, à la **culture**, au **sport**. Ils contribuent, par leur action quotidienne, à transformer les environnements pour les rendre plus justes, plus ouverts, plus accueillants.

## Une transformation ancrée dans la vie réelle

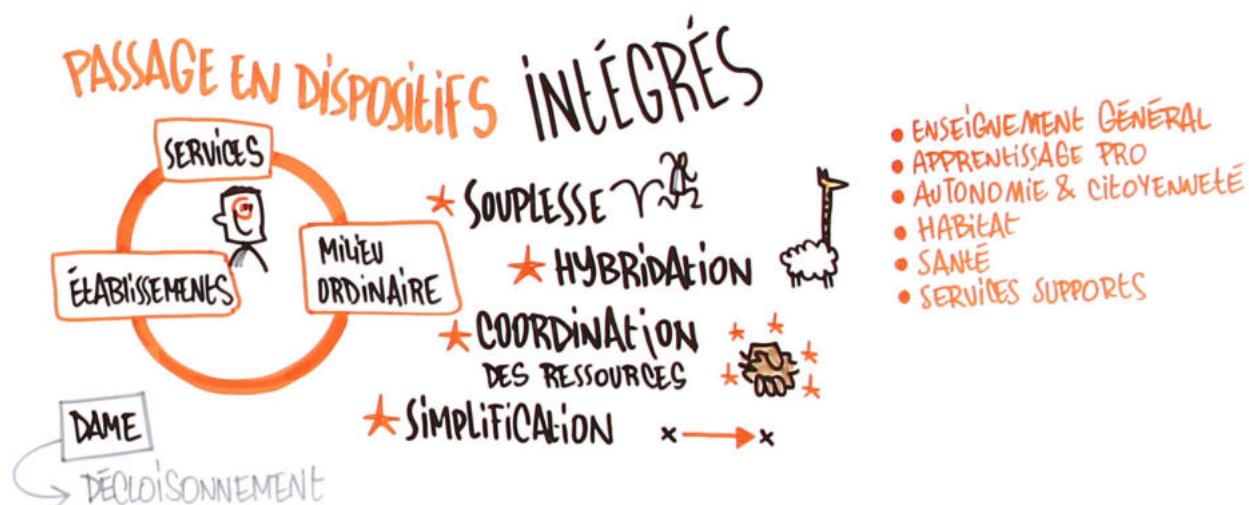
Ce que nous disent les personnes accompagnées est clair : elles veulent exprimer leurs choix, **expérimenter**, **ajuster** leur parcours. Pas être assignées à un lieu ou une orientation pour la vie. Nos dispositifs doivent donc être souples, évolutifs, coconstruits. Ils doivent permettre les transitions, les allers-retours, les essais. Et s'**adapter aux projets de vie**, pas l'inverse.

## Transformer l'offre, ça ne se fait pas seul

Transformer l'offre, ce n'est pas seulement faire évoluer nos pratiques. C'est aussi **faire bouger les cadres** autour de nous. Les **acteurs publics**, les **financeurs**, nos **partenaires** ont un rôle clé à jouer. Nous voulons les interpeller, les associer, les embarquer dans cette dynamique. Et leur dire : on ne vous demande pas de suivre, on vous propose d'**agir avec nous**. Les **règles** de financement, les **contraintes** administratives ou financières doivent **évoluer avec nous**.

## Une ambition partagée

Transformer, c'est aussi changer de regard. **Voir la personne comme un sujet de droits**, pas seulement comme un objet de soins. Soutenir son pouvoir d'agir. Lui donner de vraies possibilités de choix. Valoriser toutes les formes d'expertise : celle des professionnels, celle des parents, celle des personnes elles-mêmes. Nous ne parlons pas seulement d'adaptation. Nous voulons composer ensemble une évolution de l'offre, qui a du **sens**, du **souffle** et du **lien**.



Il nous l'ont dit :



*Je veux faire des stages, découvrir différentes choses.*

# Transformer l'offre ADAPEI des Alpes-Maritimes, ça veut dire quoi?



Transformer l'offre, ce n'est pas tout casser pour repartir de zéro. C'est regarder avec lucidité ce qui bloque, ce qui abîme les parcours, ce qui éloigne les droits. Et choisir d'agir, ensemble, pour y répondre autrement. Nous croyons que **les meilleures solutions partent du terrain** : des **besoins** concrets des personnes, des **envies** exprimées, des **situations** vécues. Pas des modèles figés. Innover, c'est parfois commencer petit. Tenter, ajuster, recommencer. Et surtout : **faire avec et ensemble**.



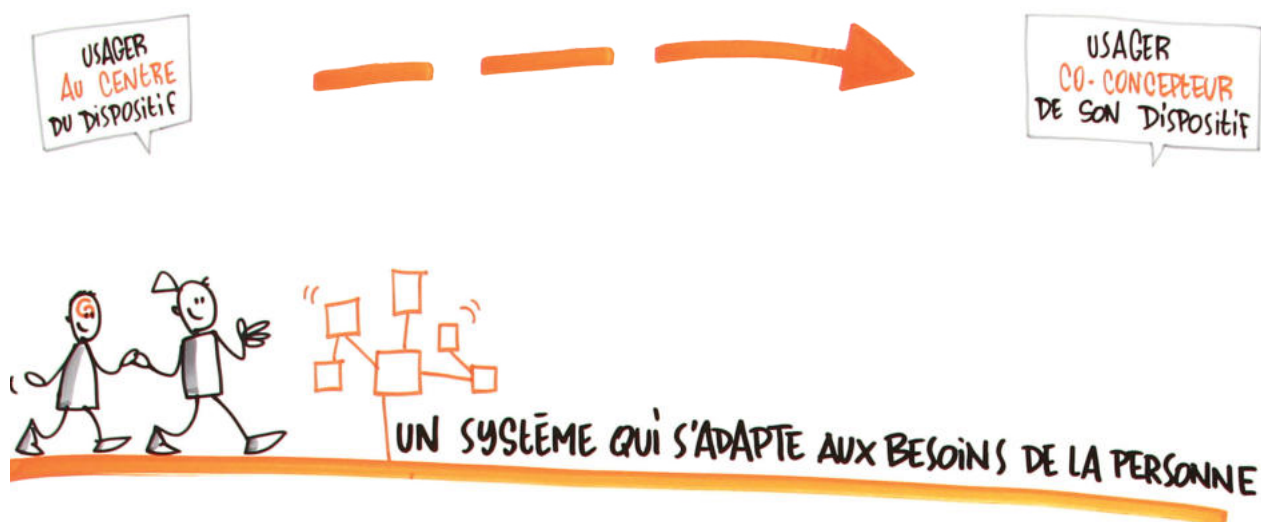
## Construire des parcours, pas des cases

Ce que nous disent les personnes accompagnées est clair : elles veulent exprimer leurs choix, **expérimenter**, **ajuster** leur parcours. Pas être assignées à un lieu ou une orientation pour la vie. Nos dispositifs doivent donc être souples, évolutifs, coconstruits. Ils doivent permettre les transitions, les allers-retours, les essais. Et **s'adapter aux projets de vie**, pas l'inverse.

## Favoriser le pouvoir d'agir

Nos établissements et services jouent un rôle central pour **soutenir l'autodétermination**. Ils encouragent les **initiatives** des personnes, valorisent leurs **compétences**, créent les **conditions** pour que chacun puisse décider pour lui-même. Cela suppose une posture professionnelle engagée, une écoute réelle et une confiance dans les capacités de chacun à être acteur de sa vie.





## Des espaces qui rendent possibles

Accompagner, ce n'est pas faire à la place. C'est créer un environnement qui donne **envie d'agir**, d'**apprendre**, de **contribuer**. Cela passe par des formations, par le développement des compétences sociales, par des temps de partage et de reconnaissance. Nos établissements sont des lieux où l'on construit du lien social, de la confiance, de l'envie. Des lieux où l'on peut développer sa créativité et **devenir soi**.



# Orientations à 5 ans

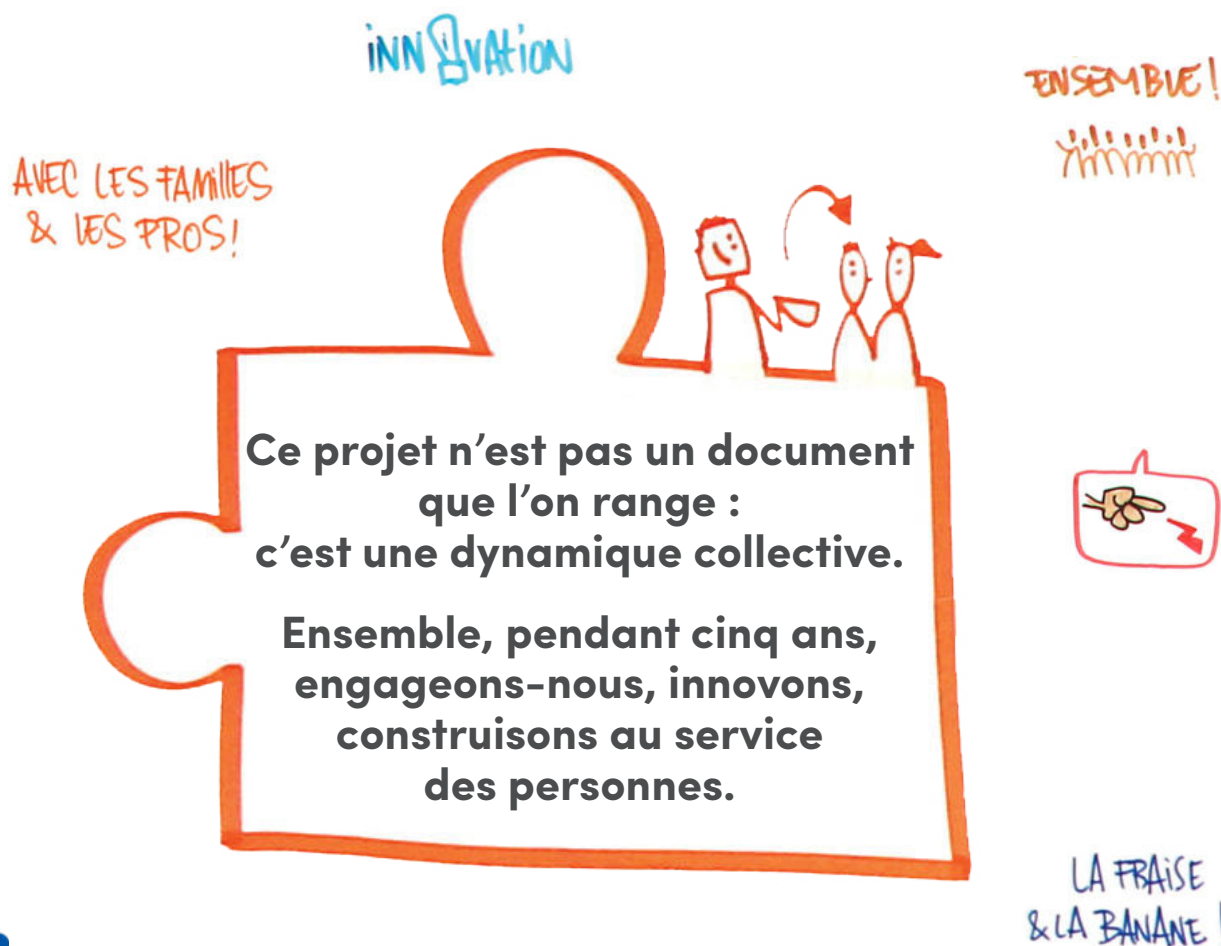


Notre projet associatif tient en une certitude : chacun doit pouvoir choisir sa vie, être reconnu comme citoyen à part entière et contribuer pleinement à la société.

Pendant les cinq prochaines années, quatre orientations feront office de boussole commune ; elles uniront l'énergie des personnes accompagnées, des familles, des professionnels, des administrateurs et de nos partenaires.

Construites à partir de leurs paroles – enthousiasmes, colères et espoirs – elles dessinent le cap à suivre.

Il ne s'agit pas seulement d'accompagner ; nous voulons transformer. À notre échelle, et avec tous ceux qui partagent cette vision, nous allons concrétiser ces orientations.



# Orientation 1 : Affirmer la citoyenneté, l'inclusion et le pouvoir d'agir



« *Pour une vie choisie, pas subie* »

Nous croyons que chacun a le droit d'être informé, de faire ses choix, d'être respecté. Trop souvent, les droits existent, mais restent inaccessibles. Trop souvent, les personnes n'osent pas, ou ne sont pas autorisées à choisir. Notre mission est de lever ces freins, de redonner à chacun le pouvoir d'agir.

## Objectif 1 : Renforcer l'autodétermination des personnes accompagnées

Choisir pour soi n'est pas un bonus : c'est un droit. Trop souvent, on décide « pour protéger » – et on étouffe l'envie d'essayer. Renforcer l'autodétermination, c'est créer les conditions pour que chacun puisse exprimer à sa manière ce qu'il veut, prenne des décisions pour sa vie de tous les jours et pour les moments importants, et apprenne aussi par l'expérience, avec le droit à l'erreur. Cela demande de l'écoute, du temps et de la confiance partagée entre personnes, familles et professionnels. Nous incarnons cet objectif dans notre gouvernance : notre Conseil d'Administration intègre deux personnes accompagnées pour que les décisions stratégiques se prennent pour elles et avec elles.

## AUTODÉTERMINATION



- Mettre en place des outils d'expression accessibles : pictogrammes, supports FALC, communication alternative et améliorée (CAA)
- Promouvoir les pratiques professionnelles basées sur l'écoute, le respect et l'absence de jugement
- Intégrer les personnes accompagnées dans l'accueil des nouveaux professionnels.

## Objectif 2 : Garantir l'accès effectif aux droits pour tous

Les droits existent, mais beaucoup restent coincés derrière des démarches complexes, des lettres incompréhensibles ou des délais qui découragent. Notre enjeu est simple : ouvrir ces portes.

Expliquer clairement, accompagner pas à pas, proposer des supports accessibles et vérifier que chaque droit se traduit en effets concrets dans la vie de tous les jours.

DROITS DEVOIRS



- Développer les initiatives soutenant l'accès aux droits.
- Développer des guides clairs, des tutoriels vidéo et des supports FALC.
- Accompagner les personnes dans les démarches complexes.



## Objectif 3 : Favoriser la participation réelle aux décisions

Être citoyen, ce n'est pas « être informé », c'est pouvoir peser dans la décision. Donner une vraie place à la parole des personnes, c'est préparer les échanges, rendre les informations compréhensibles, soutenir l'expression et surtout montrer que les avis reçus modifient réellement nos choix.

CITOYENNETÉ



- Encourager l'engagement des personnes dans les CVS et autres instances.
- Renforcer les accompagnements à l'exercice de l'auto-représentation.
- Renforcer le poids des CVS dans l'évolution de nos services.
- Mettre en place des formations à la vie citoyenne en FALC.

## Objectif 4 : Lutter contre l'isolement et la stigmatisation

L'isolement fait perdre confiance et ferme les horizons. Agir contre l'isolement, c'est multiplier les occasions de rencontres dans la vie locale, valoriser les talents et rendre visibles les personnes là où se crée le lien : sport, culture, voisinage, citoyenneté. Plus on se voit, plus les préjugés tombent – et plus les choix de vie s'élargissent.

COMME TOUT LE MONDE !



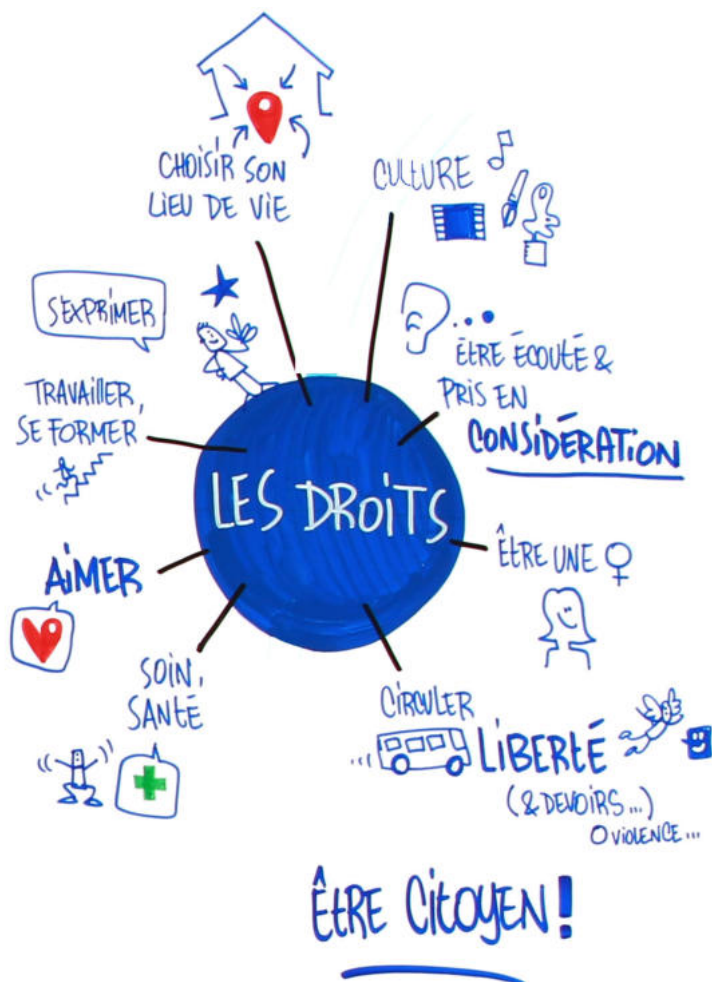
- Organiser des événements ouverts à tous : marchés, spectacles, compétitions sportives.
- Créer des partenariats avec les clubs de sport et les lieux culturels.
- Porter et soutenir des campagnes pour changer le regard sur le handicap.

### Ils nous l'ont dit :



***On a tous les mêmes droits, on doit pouvoir choisir notre vie.***

***Je veux aller à l'école, comme les autres enfants.***



# Orientation 2 : Construire des parcours fluides et capacitant tout au long de la vie



« *Pour des parcours choisis, sans rupture* »

Trop de personnes vivent des changements brutaux : sortie d'établissement, départ en retraite, changement d'établissements... Ces transitions, si elles sont mal anticipées, peuvent être sources de rupture. Nous voulons construire des parcours plus doux, plus cohérents, adaptés à chaque personne, tout au long de sa vie.

## Objectif 1 : Sécuriser les parcours et accompagner chaque transition, tout au long de la vie

Les moments clés d'un parcours – entrée, changement de service, départ à la retraite, accès à plus d'autonomie – peuvent bousculer. Pour les traverser sereinement, il est important de préparer les choses en amont. Par exemple en désignant une personne référente (tuteur, professionnel, personne de confiance, personne accompagnée ...), en partageant les infos utiles et en organisant un passage progressif. Avant, pendant et après, il faut être présents. L'objectif est simple : pas de rupture, pas de "trou d'air", mais une continuité claire pour la personne et ses proches, en veillant toujours à ce qu'elle garde la main sur ses choix et le rythme qui lui convient.



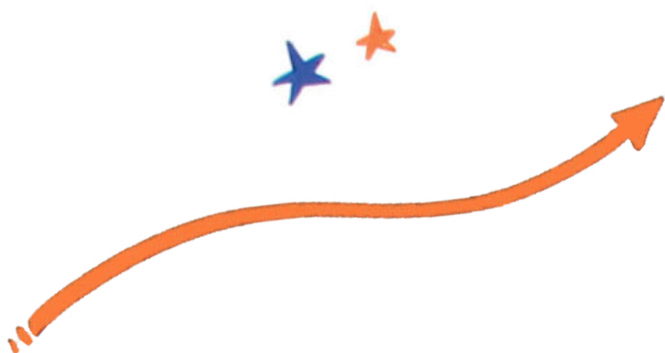
- Nommer une personne repère et formaliser un plan "avant-pendant-après" pour chaque entrée, changement ou sortie (retraite, autonomie).
- Garantir la continuité des droits, des soins et des suivis (enseignement, travail, habitat...) via un partage d'informations sécurisé et des relais coordonnés entre équipes.
- Organiser des immersions et des passages progressifs (périodes d'essai, binômes, chevauchement d'équipes) pour sécuriser la bascule.
- Assurer un suivi post-transition (J+15, 3 mois, 6 mois) et proposer un accompagnement renforcé sur les moments clés (emploi, logement, santé) en collaboration avec les services de droit commun.

## Objectif 2 : Garantir le droit effectif à l'éducation

Nous voulons garantir à chaque enfant, adolescent et jeune adulte un parcours d'éducation et d'enseignement adapté, respectueux de ses rythmes et de ses besoins spécifiques. Ces parcours doivent se construire en étroite collaboration entre l'éducation nationale et le médico-social.



- Diversifier les possibilités d'accueil entre l'éducation nationale et le médico-social.
- Valoriser les réussites en matière de collaboration avec l'Éducation Nationale.
- Soutenir les familles dans leurs relations avec les acteurs du parcours de scolarisation.
- Développer des outils de lutte contre l'isolement et le harcèlement.



## Objectif 3 : Diversifier les choix de vie, de travail et d'habitat

Il n'existe pas une bonne façon de vivre, mais des solutions qui évoluent avec les envies. Diversifier, c'est permettre d'explorer, tester, ajuster : changer de travail, essayer une colocation, revenir en arrière si besoin. On sort des cases pour offrir de vrais choix, au bon rythme, sans pénaliser le droit d'essayer.



- Continuer à diversifier les formes d'habitat : colocation, habitat inclusif, logement autonome....
- Favoriser l'accès à un emploi adapté aux capacités et attentes de chacun
- Permettre de changer de service ou d'atelier lorsque cela correspond aux aspirations de la personne.
- Développer des parcours mixtes comme par exemple vie en foyer de vie et travail en ESAT.

## Objectif 4 : Développer des compétences utiles pour une vie choisie

Renforcer les compétences, c'est proposer des apprentissages utiles, répétés, adaptés à l'âge et au niveau de chacun, avec des outils qui donnent envie d'apprendre et qui sécurisent les progrès dans la durée. A l'objectif d'autonomie nous préférons celui d'un « accès au niveau maximal d'autonomie auquel chacun peut prétendre avec ses capacités ». Cela se construit par petits pas concrets adaptés à chacun : gérer un budget, cuisiner, prendre un bus, dire non, demander de l'aide.



- Développer les formations sur les compétences utiles pour bien vivre sa vie (budget, cuisine, transports...).
- Identifier précisément les besoins d'apprentissage à tous les âges de la vie et quelles que soient les capacités de la personnes.
- Proposer des ateliers de communication, de décision, d'expression.
- Inclure des séquences de remobilisation en cas de perte de compétences.
- Se faire accompagner par une autre personne accompagnée pour un soin (dentaire, gynécologique,...)

**Ils nous l'ont dit :**



***J'ai peur de l'avenir, mais  
j'ai envie de découvrir.***

***Je veux continuer à apprendre  
toute ma vie.***

# Orientation 3 : Soutenir l'innovation et l'évolution des pratiques d'accompagnement



« *Pour des pratiques qui écoutent et qui bougent* »

Parce que les besoins changent, nos pratiques doivent évoluer. L'innovation, ce n'est pas seulement la technologie : c'est aussi oser faire autrement dans notre manière d'accompagner. Écouter les personnes, s'inspirer de leurs parcours, expérimenter de nouvelles réponses, former autrement... voilà ce que nous voulons développer. L'ADAPEI des Alpes-Maritimes doit rester une association en mouvement, capable d'inventer avec et pour les personnes.



## Objectif 1 : Soutenir les professionnels dans leurs évolutions

Accompagner, c'est d'abord une posture : écouter, clarifier, encourager le pouvoir d'agir. Pour tenir cette exigence, les équipes ont besoin de formation continue, de temps d'analyse des pratiques et d'un cadre qui autorise l'ajustement. Soutenir les professionnels, c'est améliorer la qualité d'accompagnement pour tous.



- Proposer des formations régulières sur l'autodétermination, le pouvoir d'agir, la bienveillance
- Organiser des temps de réflexion croisés entre professionnels et personnes accompagnées.
- Intégrer les personnes accompagnées dans l'accueil des nouveaux professionnels.
- Développer des modules pratiques sur la communication alternative améliorée (CAA) ou le FALC.

## Objectif 2 : Expérimenter et diffuser des pratiques innovantes

L'innovation naît du terrain : on essaye, on mesure, on corrige, on partage. Expérimenter, c'est donner le droit au test, voir ce qui marche et ce qui ne marche pas, puis essayer. L'objectif : des solutions simples, utiles, réutilisables par d'autres équipes.



- Lancer des "défis innovation" internes ouverts aux professionnels et aux personnes accompagnées.
- Tester l'usage d'outils numériques pour simplifier les démarches (IA, domotique).
- Valoriser et capitaliser les initiatives locales via des temps de retour d'expérience.
- Mettre en lien des structures pour des expérimentations croisées (ex : ateliers communs, échanges de professionnels).





### Objectif 3 : Co-construire les dispositifs avec les personnes accompagnées

« Rien pour nous sans nous ». Co-construire, c'est associer dès le départ personnes, familles et professionnels, choisir des méthodes accessibles, et reconnaître l'expertise d'usage. On gagne en pertinence, en adhésion et en résultats – parce que les solutions correspondent vraiment aux besoins.



- Constituer des groupes projets mixtes (personnes accompagnées, professionnels, familles) dès la phase de conception.
- Créer ou adapter des supports de travail collaboratif (cartes, schémas, FALC, jeux de rôle).
- Intégrer les retours d'expérience dans l'évaluation des dispositifs.
- Mettre en place un comité innovation incluant des personnes accompagnées formées à la co-construction.

## Objectif 4 : Décloisonner en interne et en externe pour plus de cohérence

Les parcours traversent plusieurs lieux et équipes ; si chacun travaille en silo, la personne se perd. Décloisonner, c'est partager l'information utile au bon moment, harmoniser certaines pratiques, organiser des passerelles et des immersions croisées. La continuité d'accompagnement devient lisible et rassurante.



- Collaborer entre établissements pour harmoniser les pratiques au service du parcours de vie.
- Déployer des outils numériques pour un suivi partagé
- Favoriser les temps d'immersion croisée entre professionnels (IME / ESAT / FOYER / milieu ordinaire...).



**Ils nous l'ont dit :**

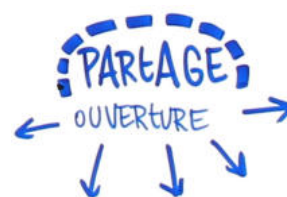


***On veut sortir du cadre.***

***Il faudrait développer la recherche scientifique sur le handicap.***



# Orientation 4 : Mobiliser l'écosystème et les partenariats pour une citoyenneté pleine et entière



« Pour une société vraiment ouverte »

Les droits doivent pouvoir s'exercer dans la société tout entière, pas seulement dans nos structures. Pour garantir une pleine citoyenneté, il est donc essentiel d'élargir l'écosystème de l'Adapei des Alpes-Maritimes en nouant des collaborations solides avec les écoles, entreprises, collectivités, associations sportives et culturelles. Ces partenariats permettent d'ouvrir les portes du droit commun et de construire des réponses plus inclusives. L'inclusion ne se décrète pas, elle se construit ensemble.

## Objectif 1 : Développer des partenariats durables avec les acteurs du territoire

Les solutions concrètes se fabriquent près de chez soi : mairie, bailleurs, entreprises, écoles, associations. Des partenariats clairs et suivis ouvrent des portes vers le logement, l'emploi, la culture et la vie citoyenne. Plus ces liens sont stables, plus les parcours sont fluides et inclusifs.



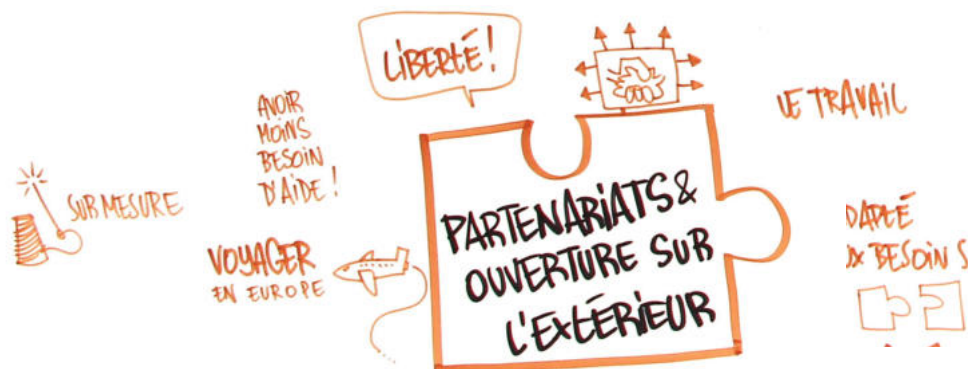
- Développer les conventions avec bailleurs, mairies, entreprises locales.
- Favoriser l'accueil des personnes accompagnées dans les structures du droit commun.
- Créer des partenariats culturels, sportifs, citoyens durables.
- Organiser des événements partagés pour tisser du lien sur le territoire.
- Communiquer en amont sur des événements dans lesquels sont présentes des associations (culturelles, sportives) ouvertes au handicap (festival de chorale, exposition, rencontre sportive,...)

## Objectif 2 : Co-construire des actions de plaidoyer avec les familles et les personnes concernées

Le plaidoyer est puissant quand il s'appuie sur des vécus concrets et des messages simples. Co-construire, c'est choisir ensemble les sujets qui comptent, raconter des histoires vraies, les étayer par des faits, et porter une voix commune auprès des décideurs. On ne demande pas un « plus », on exige l'accès aux droits.



- Identifier des thèmes porteurs avec les personnes concernées.
- Créer des outils partagés : campagnes de sensibilisation, podcasts, vidéos.
- Participer aux concertations et espaces de dialogue politique.
- Mobiliser les réseaux (UNAPEI, CREAI, centres de formation,...) pour porter des revendications locales ou nationales



## Objectif 3 : Sensibiliser les partenaires à l'accueil de tous

Accueillir, cela s'apprend. Beaucoup d'acteurs veulent faire bien mais n'osent pas, par manque d'informations ou par crainte de mal faire. Sensibiliser, c'est lever les appréhensions avec des exemples concrets et des outils pratiques, pour que chacun se sente prêt à ouvrir sa porte.



- Organiser des sessions de sensibilisation express (écoles, entreprises, mairies).
- Créer des binômes mixtes pour aller témoigner ensemble.
- Valoriser les lieux inclusifs via le label S3A (symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité).
- Monter des projets en proximité dans les quartiers et villages.

## Objectif 4 : Partager les ressources pour aller plus loin ensemble

Mutualiser, c'est éviter les doublons, gagner du temps et augmenter l'impact. Partager des locaux, des compétences, des outils ou des projets permet d'offrir plus et mieux, sans tout réinventer chacun dans son coin. Ensemble, on va plus vite... et surtout plus loin.



- Mettre en commun des moyens matériels et humains entre établissements.
- Créer des projets collectifs (artistiques, environnementaux, citoyens).
- Participer à des réseaux locaux pour fluidifier les coopérations.

### Ils nous l'ont dit :



*Je veux faire des activités avec des jeunes de mon âge.*

*On aimerait faire plus de sorties en commun entre foyers.*



# Faire vivre ce projet



Ce projet associatif existe en deux formats :

- Une version papier intégrant le texte rédigé en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
- Une version vidéo

Le projet est diffusé à toutes les personnes concernées : personnes accompagnées, familles, professionnels, partenaires et pouvoirs publics.



## Pour que ce projet vive, tout le monde a un rôle à jouer :

- Le Conseil d'Administration suit le projet, le met à jour si besoin.
- L'Assemblée Générale reçoit un bilan chaque année.
- Les équipes de direction proposent des stratégies et mettent en œuvre des actions permettant de faire avancer les orientations du projet
- Les chefs de service et professionnels le font vivre au quotidien avec les personnes.
- Les familles et les personnes accompagnées témoignent des avancées et participent à le faire évoluer par leurs expériences et contributions.



## Des outils pour suivre les avancées :

- Les rapports d'activité diront ce qui a été fait sur les 4 grands thèmes.
- La démarche qualité intégrera des objectifs du projet.
- Le CPOM prendra en compte nos orientations.

Nous croyons que chacun, à sa place, peut contribuer. Il n'y a pas de "petite" participation. La réalisation de ce projet est l'affaire de tous.



# Aide à la compréhension des termes techniques

**Assemblée Générale (AG) :** Un moment où tous les membres de l'association se retrouvent pour faire le point sur l'année et voter des décisions.

**Conseil d'Administration (CA) :** Un groupe de personnes bénévoles qui guide la stratégie de l'association et prend les grandes décisions pour son bon fonctionnement.

**Communication Alternative et Améliorée (CAA) :** C'est un ensemble de moyens pour mieux communiquer quand on a du mal à parler ou à comprendre. Ça peut être des images, des gestes ou des objets. Le but, c'est que chacun puisse comprendre, dire ce qu'il pense, poser des questions, faire des choix.



**CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) :** C'est un document signé avec les financeurs. Il décrit les projets et les moyens donnés pour les faire.

**CVS :** le Conseil de la Vie Sociale permet à toutes les personnes concernées par la vie d'un établissement ou d'un service de donner leur avis, d'être informées, de discuter, de se concerter pour trouver des solutions. C'est un lieu essentiel de prise en compte de la parole des personnes accompagnées.

**Démarche qualité :** C'est un ensemble d'actions pour améliorer ce que l'on fait chaque jour.

**Pouvoirs publics :** Ce sont des services qui aident toutes les personnes, pour vivre mieux. Par exemple dans les Alpes-Maritimes, l'Agence Régionale de Santé, la MDPH, le Département et les mairies travaillent ensemble pour aider les personnes handicapées.

**Projet associatif :** C'est un document qui explique les idées et les objectifs que l'association veut suivre pendant 5 ans.

**FALC (Facile À Lire et à Comprendre)** : C'est une manière d'écrire les textes avec des mots simples pour que tout le monde puisse comprendre.

**IA** : C'est une technologie qui permet à des machines ou des logiciels de faire certaines tâches "comme des humains" (par exemple : aider à lire un texte, reconnaître une image, ou proposer une solution). On peut l'utiliser pour simplifier certaines actions...mais toujours en gardant un regard humain.

**Orientation** : C'est une direction que l'on choisit pour avancer. Dans le projet, il y a 4 grandes orientations.

**Partenaires** : Ce sont les personnes ou les organisations avec qui l'association travaille (mairie, écoles, clubs...). Ils sont importants pour aider les personnes à bien vivre leur vie.

**Rapport d'activité** : C'est un document qui dit ce qui a été fait pendant l'année dans un établissement ou un service.

**S3A** : C'est un logo qui montre qu'un lieu (comme une mairie, une médiathèque ou un musée) est accessible aux personnes ayant un handicap mental ou cognitif. Cela veut dire qu'on est bien accueilli, qu'on peut se repérer facilement, et qu'on peut poser ses questions.

**Triple expertise** : C'est quand on écoute les savoirs de trois groupes : les personnes accompagnées, les familles et les professionnels.



adapei  am

# Remerciements

Adam, Agnès, Ahmed, Alexandra, Amandine, André, Andréa, Annie, Anthony, Armand, Camille, Céline, Christian, Christine, Cyril, Dana, Edwige, Émilie, Émir, Éric, Florinda, Gaëtan, Gilles, Hervé, Isabelle, Jacques, Kelly, Kennedy, Laura, Laurence, Lilya, Loetitia, Lorenzo, Lucile, Madison, Manu, Marie, Marie claire, Marine, Michel, Monique, Murielle, Nelly, Olivier, Pascal, Ramzi, Soltane, Sophie, Stéphane, Sylviane, Tailly, Thierry, Vincent, Vincenté, Abdallah, Agnès, Alix, Amandine, André, Anthony, Bodric, Camille, Christine, Claire, Claude, Coralie, Dominique, Driss, Emilie, Emmanuelle, Eveline, Evelyne, Fabienne, Florence, Frédérique, Géraldine, Gérard, Hervé, Hilary, Jacques, Jacques, Jacques, Jeannette, Jean-Yves, Joëlle, Jordan, Julie, Karine, Katia, Lara, Laura, Laurence, Lilas, Loetitia, Louis, Luis, Magali, Manuel, Marie Christine, Marina, Mario, Martine, Massimiliano, Mathilda, Michèle, Mohamed, Morgan, Nicolas, Nicole, Nicole, Olivier, Pascal, Patrice, Patrick, Rachele, Sandra, Sébastien, Sirine, Soltane, Sophie, Soumia, Stéphane, Thierry, Thomas, Thomas, Thomas, Tom, Vincent.

Aux **100** participations d'administrateurs et cadres au séminaire CAMPUS.


Aux **170** personnes qui ont répondu à l'enquête.

Aux **100** participants à la Journée de co-construction.

Aux membres du **CSE** pour leurs analyses et leurs partages.

À toutes celles et ceux qui souhaitaient participer et n'ont pas pu être présents,  
mais dont la voix nous a tout de même atteints.

Un grand merci à toutes et tous  
pour votre temps, vos idées, votre énergie !

L'ensemble des illustrations a été réalisé par  OLIVIER SAMPSON-  
durant le séminaire Campus, les 12 et 13 septembre 2024 à Nice.

# Établissements et Services



## Siège Social



**Président :** M. André Gaucher  
**Directeur Général :** M. Jacques Losson  
Avenue Emmanuel Pontrémoli  
Nice La Plaine 1 Bât B2 - 06 204 Nice Cedex 3  
Tél. 04 93 72 76 70

## Pôle Travail & Insertion

### ESATITUDE, SAS Antibes

620 rue Henri Laugier - 06 600 Antibes  
Tél. 04 93 73 00 19

### ESATITUDE, SAS Cannes

8 avenue Costebelle - 06 400 Cannes  
Tél. 04 97 06 37 50

### ESATITUDE, SAS La Siagne

290 impasse de l'Ecole Vieille  
06 550 La Roquette-sur-Siagne  
Tél. 04 92 19 12 12  
Jardinerie solidaire - 1100 avenue de la République,  
06550 La Roquette-sur-Siagne - Tél. 04 92 19 15 00

### ESATITUDE, SAS Menton

95, route de Gorbio - 06 500 Menton  
Tél. 04 92 10 46 46

### ESATITUDE, SAS Nice

#### Site Jean Médecin

65 avenue Henri Matisse - 06 200 Nice  
Tél.: 04 92 29 20 00

#### Site De Alberti :

44/46 avenue Denis Semeria - 06 300 Nice  
Tél. 04 92 00 28 80



[www.esatitude.fr](http://www.esatitude.fr)

### Esatitude Hôtel\*\*\*, Restaurant l'O3

3, rue de Roquebillière - 06 300 Nice  
Tél. 04 92 14 60 50

### Cafétéria Tous Gourmands

44/46 av. Denis Semeria, 06300 Nice

## Pôle Jeunesse et Soins

### **IME Pierre Merli**

#### **SEES Pierre Merli**

340 avenue Weisweiler - 06 600 Antibes  
Tél. 04 93 33 55 09

### **SIPFP Pierre Merli**

281 avenue Weisweiler - 06 600 Antibes  
Tél. 04 92 91 42 82

### **Internat Les Motels**

12 bis avenue des Motels - 06 600 Antibes  
Tél. 04 92 91 42 82

### **Internat Les Magnolias**

17, avenue Pierre Curie  
06 160 Juan-les-Pins  
Tél. 04 92 91 42 82

### **SESSAD**

2791 chemin Saint Bernard - 06 220 Vallauris  
Tél. 04 93 65 44 12

### **SESSAD Socio-Professionnel**

340 avenue Weisweiler - 06 600 Antibes  
Tél. 04 93 65 44 12

### **UEEA (partenariat)**

École Henri Wallon  
10 rue Louis Cauvin - 06 130 Grasse  
Tél. 04 93 65 44 12

### **FAM et CAJ Les Clémentines**

9, boulevard d'Oxford  
06 400 Cannes  
Tél. 04 92 99 55 99

### **MAS de Canta Galet**

120 avenue Joseph Durandy  
06 200 Nice  
Tél.: 04 92 15 18 00

### **PCPE**

1, Place Goiran - 06 100 Nice  
Tél. 04 89 05 54 00

### **Unité Mobile Polyhandicap**

1, Place Goiran - 06 100 Nice  
Tél. 07 72 20 41 89



## Pôle Accueil et Hébergement

### **FH et FDV La Madeleine**

44 bd de la Madeleine - 06 000 Nice  
Tél. 04 92 15 21 60

### **FH, FE, SAVS Torrini**

8 rue Torrini - 06 000 Nice  
Tél. 04 93 87 44 40

### **CAJ Eugène Salla**

65, avenue Henri Matisse - 06 200 Nice  
Tél. 04 92 29 23 63

### **CAJ Le Trident**

44/46 avenue Denis Semeria - 06 300 Nice  
Tél. 04 92 00 28 70

### **FH, FE et CAJ Les Lucioles**

95 route de Gorbio - 06 500 Menton  
Tél. 04 92 10 46 46

### **SAVS Les Lucioles**

20, rue des Soeurs Munet - 06 500 Menton  
Tél. 06 22 73 50 41

### **FH, FE, CAJ et SAVS La Siagne**

290 impasse de l'École Vieille  
06 550 La Roquette-sur-Siagne  
Tél. 04 92 19 12 12

### **FDV Les Palmiers**

180, Bd Jacques Monod - 06 110 Le Cannet  
Tél. 04 93 94 75 10

### **FH Michelle Darty**

36 Bd Louis Negrin  
06 150 Cannes-La-Bocca  
Tél. 04 92 28 07 97

### **FH, FDV, CAJ, FE Le Roc SAVS Cannes et Antibes**

656 rue Henri Laugier - 06 600 Antibes  
FH, FV, CAJ : 04 92 91 40 00  
FE : 04 93 34 39 02  
SAVS : 04 93 61 63 56

### **FDV Malbosc**

200, av. Antoine de St Exupéry  
06 130 Grasse  
Tél. 04 93 09 22 84

# Ils nous l'ont dit :



J'aimerais qu'on m'aide à faire ou qu'on m'apprenne à faire

Je voudrais pouvoir évoluer dans mon travail, changer d'atelier après 13 ans de conditionnement

Il faudrait des appartements différents du studio aux quatre pièces pour du collectif

Je veux changer, je ne veux peut-être pas rester toute ma carrière tout le temps à l'ESAT

Je veux choisir mon métier, mon lieu de vie

J'aimerais faire un CAP de coiffure

J'aimerais travailler à Disney, faire plein de métiers

Je veux qu'on me respecte et qu'on ne me traite pas comme un objet

Il faut du respect entre les personnes

Les transferts nous manquent, ça serait bien de partir ensemble

La vie en collectivité est parfois compliquée

Je veux faire des stages, découvrir différentes choses

Je veux sortir, faire du sport, aller en boîte

Je veux tout, je vais avoir une belle vie. Qu'on m'écoute et qu'on ne décide pas pour moi

